

#### ❖ Le don de soi

C'est l'action de se dévouer à une noble cause et de s'attaquer à un problème précis dans son pays. C'est avoir le sens du bénévolat, du volontariat, et de la générosité.

#### ❖ La loyauté

C'est la fidélité envers un engagement, une cause, une personne, son pays. C'est une qualité qui exclut la trahison, la tromperie et le mensonge envers les gens qui nous ont accordé leur confiance.

## CONCLUSION :

Les valeurs citoyennes et morales constituent la base de toute société qui aspire au vivre ensemble et à un vrai développement. Si nous voulons que notre pays le Bénin emprunte le chemin du développement et reste un pays vertueux où la paix règne durablement, il est important que chacun (jeune et personne âgée) renoue avec les valeurs et en fasse le guide de ses actions à tout moment.



*Ce dépliant est réalisé avec l'appui du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR)*

#### Contacts CDEL :

Centre de Développement Economique Local

01BP 4960 Cotonou (Bénin)

Tél. : 21 32 64 75/ 61 96 74 07 ;

Email : [cdelcotonou1@yahoo.fr](mailto:cdelcotonou1@yahoo.fr)

Site web : [www.cdelong.org](http://www.cdelong.org)

Enregistré sous le N° 2005/0594/DEP-ATL-LITT/  
SG/SGA-ASSOC du 19 Octobre 2005

Accord cadre enregistré sous le N°001/MCRI/  
DC/SGM/DPDS/SPAA/SA du 07 Février 2013

# A LA DECOUVERTE DES VALEURS CITOYENNES ET MORALES



**Centre de Développement  
Economique Local**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## INTRODUCTION

Le Bénin et surtout sa jeunesse traverse actuellement une crise de valeurs. Les valeurs citoyennes qui cimentent notre société laissent peu à peu la place à l'irrespect, l'individualisme, l'incivisme, et l'insensibilité à la souffrance d'autrui. Devant cette situation déliquescence, les éducateurs et les citoyens se demandent comment ils en sont arrivés là.

Pour pallier à la situation, le CDEL a initié à travers le Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité, le projet « Appui à la restauration des valeurs citoyennes et promotion de la culture de redevabilité chez les jeunes » en vue de sensibiliser à la base la jeune génération.

### 1. QU'EST-CE QU'UN CITOYEN ?

Un citoyen se définit comme la personne qui jouit des droits civils et politiques dans l'État dont il a la nationalité et qui a des devoirs envers cet État. Pour être citoyen du Bénin, il faut avoir la **nationalité** béninoise; être âgé de **18 ans** et jouir de ses **droits civils et politiques** surtout le droit de vote.

### 2. QUELS SONT LES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN ?

#### 2.1 Les droits du citoyen

Les droits du citoyen sont les privilèges et avantages accordés aux citoyens par les lois en vigueur dans l'État dont ils relèvent et dont ils peuvent réclamer la jouissance ou le respect. On distingue :

- **les droits civils** (la liberté d'expression, de pensée, d'aller et de venir; le droit au respect de la vie privée; le droit à l'image le droit de manifester, de créer sa propre association) ;
- **les droits politiques** (le droit d'élire et de se faire élire) ;
- **les droits socio-économiques**(le droit au travail et à une
- rémunération équitable, le droit de grever, le

droit à la santé, à l'eau).

#### 2.2 Les devoirs du citoyen

Les devoirs du citoyen sont l'ensemble des obligations du citoyen vis à vis de l'État et de ses concitoyens. C'est ce que l'État est en droit d'exiger du citoyen. Les devoirs constituent la contrepartie des droits des citoyens. Il s'agit entre autres de :

- respecter la loi et les droits des autres citoyens;
- payer ses impôts ;
- exercer sa responsabilité politique (en donnant mandat à une personne pour une charge électorale ou en se faisant élire soi-même)
- défendre son pays et un environnement sain

### 3. QUELLES SONT LES VALEURS QU'INCARNE LE CITOYEN ?

Une valeur est une qualité, un principe de vie, une manière d'être et d'agir que la société reconnaît comme importante et qui rend le citoyen digne d'intérêt, d'estime, et d'admiration dans son entourage Il existe des **valeurs citoyennes** et des **valeurs morales**.

#### 3.1. Les valeurs citoyennes

Il s'agit des qualités attendues du citoyen pour l'harmonie dans la cité et qui facilitent à chacun la jouissance de ses droits et l'accomplissement de ses devoirs. **Les trois (03) principales sont la Civilité, le Civisme et la Solidarité.**

##### ❖ La civilité

C'est l'attitude de respect à l'égard des autres citoyens et aussi à l'égard des biens et lieux publics.

##### ❖ Le Civisme

C'est le fait de respecter et de faire respecter les lois de la République, d'accomplir ses devoirs envers la société.

##### ❖ La solidarité

Elle consiste à venir en aide à son prochain,

particulièrement aux personnes démunies, vulnérables. La solidarité s'oppose à l'individualisme et à l'égoïsme.

#### 3.2. Les valeurs morales

Les valeurs morales sont des qualités admises dans la société et qui sont enseignées par la religion, l'idéologie, la famille, l'école, la culture. Elles sont des règles non écrites mais valables dans notre conscience. Il existe plusieurs valeurs morales. Nous abordons ici quelques-unes : le respect, l'intégrité, la tolérance, le don de soi et la loyauté.

##### ❖ Le respect

C'est l'égard et la considération que l'on a envers un individu, une opinion, ou tout autre aspect de la vie. Le respect est la base des relations interpersonnelles et le fondement de la paix sociale. Il se manifeste par :

- l'acceptation de soi-même ;
- l'acceptation de la différence ;
- l'honneur dû aux parents enseignants ;
- le langage courtois et la salutation.

##### ❖ L'intégrité

L'intégrité est associée à l'honnêteté. C'est le fait de respecter ses engagements et principes malgré les pressions, et d'accepter être tenu responsable de ses actes.

##### ❖ La tolérance

C'est la capacité d'accepter et de respecter sans contrainte, sans condescendance, sans esprit moralisateur, ou paternaliste, les idées, les opinions, et les comportements d'autrui que l'on n'approuve pas soi-même. La tolérance est le socle du vivre ensemble car elle nous permet d'admettre que nos concitoyens ont aussi le droit d'avoir une opinion contraire à la nôtre que ce soit au plan social, religieux, éthique, politique, religieux,.